



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Municipalité
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
greffe@moudon.ch

Conseil communal
Par Mme Anne Salomon
Présidente
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1510 Moudon

Réf. 102.04 MPJ/AI

Moudon, le 29 avril 2019

Communication n°31/19 (MPJ)

Réorganisation du service de propreté urbaine, espaces verts et forêts

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A la suite du départ de deux employés bûcherons du service de la propreté urbaine, espaces verts et forêts, la Municipalité étudie actuellement une réorganisation de ce service, conformément aux engagements pris lors de la présentation du budget 2019.

Dans un premier temps, la Municipalité a décidé de ne pas réengager du personnel fixe pour pallier ces départs et a pris le temps d'une analyse du fonctionnement du service avec l'appui du garde-forestier et du Groupement forestier Broye Jorat. Cette démarche se base notamment sur un rapport rédigé en mars 2015 par un bureau spécialisé en gestion forestière, lequel avait été mandaté par la Municipalité pour un diagnostic général sur le service des forêts.

Plus généralement, la mécanisation croissante et les techniques d'exploitation dans le monde forestier ne permettent guère aux petites équipes d'être concurrentielles avec les entreprises privées dont le volume de travail permet des investissements importants pour des machines performantes. Moudon est d'ailleurs l'une des dernières Communes à occuper une équipe dédiée à cette tâche.

Dans le courant de cet automne, la Municipalité déposera un préavis au Conseil communal, comme objet de sa compétence conformément aux attributions fixées à l'article 17, al. 5, du règlement du Conseil communal, qui proposera une reprise de la gestion des forêts communales par le Groupement forestier Broye-Jorat. Les arguments et les incidences de l'orientation retenue seront développés dans ledit préavis.

La Municipalité vous adresse, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique Le secrétaire :


C. PICO


A. IMERI

